

INFO MAIRIE

BULLETIN MUNICIPAL APÉRIODIQUE

QUINCIEUX

Édito du Maire



Dans notre programme, nous avons prévu de développer la communication.

L'info gazette trimestrielle est conservée et sera réservée exclusivement à l'information des associations.

La gazette annuelle reprendra tous les événements et manifestations, municipales, culturelles, sportives et associatives de l'année écoulée.

Et nous avons décidé de créer ce nouveau support « INFO MAIRIE » qui sera le lien entre vous et l'équipe municipale. Sa parution sera rythmée par l'actualité.

Nous vous proposons des comptes-rendus succincts des conseils municipaux. Ceux-ci sont disponibles dans leurs versions intégrales sur le site internet de la commune et sur l'affichage de la mairie.

Pascal DAVID
Maire de Quincieux
Conseiller communautaire



www.quincieux.fr

Les adjoints



Laurent MONCEL, 1^{er} adjoint

- Développement industriel et commercial,
- Environnement,
- Agriculture et fleurissement.



Monique AUBERT, 2^e adjoint

- Petite enfance,
- Jeunes et seniors,
- Centre Communal d'Action Sociale.



Hervé RIPPE, 3^e adjoint

- Associations et subventions,
- Culture, fêtes et cérémonies,
- Bibliothèque.



Michèle MUREAU, 4^e adjoint

- Voirie et sécurité routière,
- Assainissement.



Pascal FAVRE, 5^e adjoint

- Urbanisme,
- Bâtiments et sécurité des bâtiments,
- Études et projets.



Élodie PATIN, 6^e adjoint

- Affaires scolaires,
- Rythmes scolaires,
- Conseil municipal d'enfants.

Les conseillers municipaux

Emmanuel

PEYRE DE FABREGUES,
Conseiller municipal délégué
• Communication.

Anne-Marie GEIST
Véronique PINCEEL
Patricia TILLY-DESMARS
Nathalie LARDELLIER
Lionel ALVARO
Sylvain CASASOLA
Christelle AMAOUZ
Jean-Luc MARTIN
Nadège RAY
Brice LAGARDE
Vincent GONNET
Germain LYONNET
Chantal MASSON
Marie-Françoise DORAND
Christine OTTAVY

Collecte des ordures ménagères, tri sélectif...

À partir du 1^{er} juin, c'est le Grand Lyon qui est compétent pour la collecte des ordures ménagères, le tri sélectif et les déchetteries.

Jusqu'au 31 décembre 2016, la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif se fera toujours aux jours et heures habituels, les lundis et jeudis matin.

... et déchetteries

Jusqu'au 31 décembre 2014, nous pourrons toujours utiliser les déchetteries de Chazay d'Azergues et Anse. **En revanche, à partir du 1^{er} janvier 2015, il faudra se rendre dans les déchetteries de la Métropole** : Genay, Champagne, Limonest...

Les silos à verre seront remplacés par des modèles mieux insonorisés. De nouveaux emplacements sont aussi à l'étude.

Après l'installation du conseil municipal le 28 mars,
l'élection du Maire et de ses Adjoints,
le conseil municipal s'est réuni les 8 et 29 avril et le 27 mai.

Conseil municipal du 8 avril

Commissions

14 commissions municipales sont créées :
Finances - Développement industriel et commercial - Environnement, agriculture, fleurissement - Voirie et sécurité routière - Urbanisme, bâtiments, sécurité des bâtiments - Études et projets - Affaires scolaires - « Rythmes scolaires » - Petite enfance - « Jeunes et seniors » - Culture, fêtes et cérémonies - Associations et subventions - Communication - Conseil municipal d'enfants.

Indemnités des élus

Le conseil municipal a réduit les indemnités des élus de 10%.

Représentants de la commune

Le conseil municipal a procédé à la désignation des membres :

- de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) qui est chargée d'attribuer les marchés publics (fournitures, services, travaux),
- du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- de l'Association Foncière de Remembrement (AFR)
- du SIEVA (eau)
- du SIVOS (équipements collèges)
- du SYDER (éclairage public)
- du Syndicat de Gendarmerie
- du Comité National d'Action Sociale.

Référents de hameaux

Les référents de chaque hameau assureront les relais d'informations auprès de l'équipe municipale et du personnel communal.

La Chapelle

Élodie Patin

266 rue de la Chapelle
elodie.patin@quincieux.fr

Veissieux

Pascal Favre

125, chemin de Jérusalem
pascal.favre@quincieux.fr

Billy

Chantal Masson

chantal.masson@quincieux.fr

Nadège Ray

688, route de la Thibaudière
nadege.ray@quincieux.fr

Port Masson

Laurent Moncel

06 14 07 03 50
laurent.moncel@quincieux.fr

Les Grandes Terres

Patricia Tilly-Desmars

5, hameau des Grandes Terres
patricia.tilly-desmars@quincieux.fr

Varennnes

Nathalie Lardellier

nathalie.lardellier@quincieux.fr

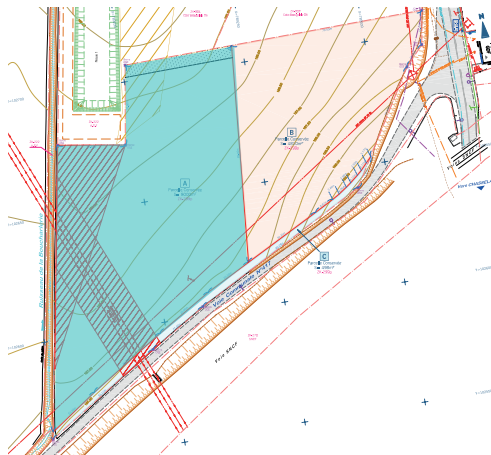
Terrain de la ZAC « En Chuel »

Quincieux est sortie de la Communauté de Communes Monts d'Or Azergues (CCMOA) le 31 décembre 2013.

Notre Commune a donc récupéré toutes ses compétences et notamment le développement économique.

A ce titre, il nous revient de commercialiser le dernier lot de la ZAC en Chuel pour solder l'emprunt Dexia au plus tôt.

Le conseil municipal donne pouvoir au Maire de conclure une promesse de vente au prix de 354.732,00 € TTC avec un groupement d'entreprises locales.



Conseil municipal du 29 avril

Taxe
d'habitation :
10,390 %

Taxes locales

Par arrêté préfectoral, la Communauté de Communes Monts d'Or Azergues (CCMOA) a cessé d'exister au 31 décembre 2013 et l'entrée de Quincieux au Grand Lyon ne peut se faire qu'à partir du 1^{er} juin 2014.

En conséquence, la commune est considérée comme isolée sur le plan fiscal pour l'année 2014. Cela implique un ajustement des taux des impôts locaux pour faire face aux nouvelles charges que la commune doit gérer seule (Petite enfance, développement économique, voirie...)

Le conseil municipal a veillé à ce que le montant de l'impôt pour les contribuables ne change pas ou peu par rapport à l'année dernière. Il a donc voté les taux suivants :

	2014	2013			
	Commune	Commune	Syndicats	CCMOA	CUMUL
Taxe d'habitation	10,390 %	4,730 %	2,490 %	6,830 %	14,050 %
Taxe foncière / Bâties	11,890 %	7,970 %	3,920 %		11,890 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	8,380 %			8,380 %	8,380 %
Taxe foncière / Non bâties	45,140 %	20,550 %	10,800 %	1,850 %	33,200 %
CFE	22,970 %			20,470 %	20,470 %

Les contribuables les plus impactés sont ceux qui sont soumis à la taxe foncière sur les propriétés non bâties, car l'augmentation du taux de cet impôt doit être la même que celle de la taxe d'habitation. Les ménages payant la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés bâties ne devraient pas connaître de hausse de leur imposition.

Les entreprises soumises à la CFE (ex Taxe Professionnelle) contribueront un peu plus en 2014 et ce jusqu'en 2016 pour atteindre le taux de CFE du Grand Lyon qui s'élève à ce jour à 27.26%.

Création d'une commission communale des impôts directs

Le conseil municipal a proposé une liste de 32 contribuables à la Direction des Finances Publiques qui choisira 16 commissaires pour constituer la commission communale des impôts directs.

Coordination périscolaire

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, le conseil municipal a créé un poste d'animateur territorial en vue de coordonner le dispositif à mettre en place sur la commune.

Représentants de la commune

Le conseil municipal a procédé à la désignation des membres :

- du Syndicat Mixte Beaujolais Azergues (SMBA). Ce Syndicat gère la maintenance des logiciels et la protection contre les eaux de ruissellement (lutte contre l'érosion)
- de la Mission Locale.

Budgets primitifs 2014

Le budget communal pour cette année 2014 reflète les transitions que la commune connaît : reprise de l'ensemble de ses compétences pendant 5 mois, entre sa sortie de la CCMOA et son entrée au Grand Lyon.

C'est un budget transitoire qui s'élève à plus de 6 M€ en fonctionnement, mais qui devrait de nouveau retrouver un niveau plus bas dès 2015.

Un effort sera fait sur les investissements et notamment sur l'aménagement du centre village.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal a décidé d'inscrire au budget primitif les participations communales dues au SYDER pour 2014 d'un montant de 304 438 € et au SMBA d'un montant de 30 247 €. Cette décision permet de répartir plus équitablement la charge sur l'ensemble de la population.

Conseil municipal du 27 mai 2014

Conseiller communautaire

Le conseil municipal a désigné Pascal DAVID comme conseiller communautaire pour représenter la commune au sein de l'institution communautaire dès juin 2014.

Désignation des délégués

Le conseil municipal a désigné les représentants de la commune :

- Au sein du comité de jumelage,
- Au sein du Syndicat Rhodanien de Développement du Câble,
- Au sein de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (dans le cadre des travaux de l'autoroute),
- Au sein des associations locales : Tennis, MJC, Boules et FCRD (Foot).

Enquête publique en cours relative aux rejets en Saône de l'eau captée dans le puits n°13 du champ captant de Quincieux

Le conseil municipal émet un avis favorable sur l'enquête publique, mais fait part de son inquiétude quant au manque de suivi de la dépollution du site de la JEC. Il s'interroge aussi sur le coût de cette dépollution et souhaite savoir qui en paiera le prix.

Subventions aux associations

Le conseil municipal décide de reconduire à l'identique (2013) les subventions allouées aux associations (moyennant quelques ajustements détaillés sur le site de la mairie), de remettre celle allouée aux boules et de prendre en charge le coût des festivités du 14 juillet.

Crédits scolaires

Le conseil municipal a voté les crédits scolaires suivants : dotation par élève, coopérative scolaire, achat de revues et d'albums pour la BCD, crédit de direction et photocopies pour associations des parents d'élèves, achat de matériels spécifiques pour les récréations et financement des transports en car.

Acquisition immobilière

Dans le cadre de l'opération de restructuration du centre-ville (îlot des Platanes), le conseil municipal a décidé d'acquérir la propriété de M^{me} Gomez-Souchon (rue des Flandres, voir ci-dessous) au prix de 437 000 €.

Cet investissement a pour but la maîtrise foncière du centre du village et de répondre à notre obligation de relogement du Café des Platanes pendant la durée des travaux.



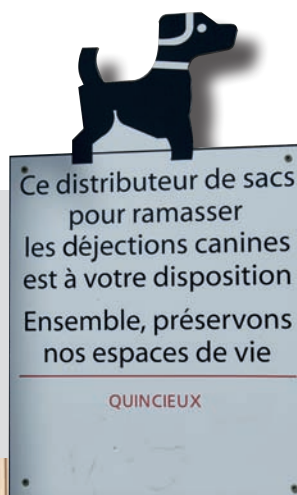
Civisme

Déjections canines

La Commune a produit un arrêté pour interdire les chiens dans l'enceinte de l'aire de jeux située derrière l'école maternelle, sur les pelouses du parc de la Mairie et du square du centre. Des panneaux d'interdiction vont être posés. Tout contrevenant à cette règle pourra être verbalisé.

Les propriétaires de chiens sont priés de faire le nécessaire quant aux déjections de leur animal, pour maintenir la propreté de notre village et pour que le « Bien vivre ensemble » soit une réalité.

**Des sacs sont à disposition pour les déjections canines.
Nous comptons sur le civisme de tous.**



Entretien des végétaux

Chacun est responsable de l'entretien des végétaux de sa propriété.

Ils ne doivent pas déborder sur la voie publique.

En cas de non-respect de ces dispositions, la mairie prendra les mesures nécessaires (facturation au propriétaire du travail effectué, etc.).

Enfouissement des réseaux

La municipalité est régulièrement interpellée pour les travaux d'enfouissement des réseaux, notamment, sur le chemin de la Bottière.

Le SYDER explique que ce retard est dû aux propriétaires des réseaux qui tardent à enfouir leurs câbles. ERDF a terminé. Il reste la dépose des poteaux Haute-Tension et des câbles aériens ainsi que l'intervention de FRANCE TELECOM pour finaliser les travaux.

Tout devrait être terminé fin juin 2014.

Au village

Le Marché

Le marché forain du vendredi après-midi se développe : un poissonnier est venu renforcer l'offre commerciale ainsi qu'un marchand de pâtes et restauration rapide. La Cave de Quincieux les a rejoints depuis début juin. Réservez-leur vos faveurs pour maintenir la vie de votre marché !

Marché, le vendredi de 14h à 19h
Place de la Maison des Associations.



14 juillet

- Organisé comme chaque année par la municipalité, le feu d'artifice du 14 juillet a été choisi en commission et un nouveau prestataire a été retenu. Nous vous proposons un feu pyrotechnique avec laser et sonorisation dont le thème musical est Rock Symphonie.
- Le feu d'artifice sera tiré à partir de 23h le lundi 14 Juillet. Le repas (plateau 10 € à réserver auprès d'Utile et des Pompiers) est organisé par l'Amicale des Pompiers à partir de 19h. La soirée dansante sera animée par la Sté Anim'conseils.
- Un deuxième feu sera proposé aux Quincerotes et Quincerots à l'occasion des animations du 8 décembre sans coût supplémentaire pour la commune.

Urbanisme

La situation géographique de notre commune aiguise l'appétit des lotisseurs en tous genres.

Cet appétit se traduit par des **courriers reçus par certains propriétaires de terrain à bâtir**. L'argumentaire insidieux utilisé par ces sociétés n'a à ce jour aucun fondement. Je vous invite à lire l'article cité du code général des impôts pour vous en rendre compte.

Nous voulons que notre village reste à dimension humaine. Nous utiliserons tous les dispositifs règlementaires pour nous opposer aux projets dénaturants notre environnement ou pour lesquels nos infrastructures communautaires ne seraient pas dimensionnées.

Il ne s'agit pas là de s'opposer à tout renouvellement urbain, mais bien de **maîtriser notre développement, en offrant, à vous et à ceux qui arriveront, un cadre de vie harmonieux** et une densité de population cohérente avec nos équipements.



Nous attirons votre attention sur la modification apportée à l'article 1396 du Code Général des Impôts par la Loi de Finances 2014, autorisant les communes à instaurer une taxe de rétention foncière, calculée en euro par mètre carré constructible, pouvant atteindre les 10€/m² et qui se rajoutera au montant de vos impôts fonciers dès 2015.

Scolarité Rentrée 2014-2015



Nouveaux rythmes scolaires, du sens à l'action

Les deux conseils d'école ont voté la réorganisation des T.A.P. (Temps d'Accueil Périscolaire) qui devront être mis en place à la rentrée de septembre :

Petits et grands iront donc en classe :

- les lundis et jeudis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30,
- le mercredi matin de 8h30 à 11h30,
- et les mardis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h.

Ainsi, de 15h à 16h30, la municipalité, en partenariat avec les associations de Quincieux et Léo Lagrange, offrira la possibilité aux enfants de réaliser un «parcours découverte» regroupant diverses activités pour répondre à la demande du gouvernement de réorganiser les rythmes scolaires.

Les activités proposées sont encore à l'étude et le recrutement d'un coordinateur est en cours pour assurer la bonne organisation de ces TAP.

Un bulletin d'inscription a été adressé aux parents. Les réponses sont attendues pour le 20 juin.

Lycée de rattachement

En 2013, la commune a émis le voeu de rattacher ses lycéens au lycée Rosa Parks de Neuville sur Saône du fait de sa proximité et de l'existence de lignes de transports en commun directes.

En réponse, l'inspecteur d'académie de Lyon, Jean-Louis Baglan nous rappelle que la sectorisation des lycées ne dépend pas des collèges de rattachement, mais est constituée à partir des communes de résidence des familles.

Il a cependant pris l'attache des chefs d'établissement concernés qui lui ont fait valoir leurs capacités d'accueil à la limite d'être dépassées à la rentrée scolaire prochaine. Ces éléments le conduisent donc à ne pas être en mesure de donner une suite favorable à notre demande.

Les élèves de Quincieux continueront donc d'effectuer leur scolarité à partir de la seconde au lycée Louis Armand de Villefranche-sur-Saône.

Cette affectation s'applique également aux élèves rentrés dans le nouveau collège Alexis Kandelaft de Chazay d'Azergues en septembre 2011, qui intégreront le lycée dès la rentrée 2015.

Directeur de la publication :
Pascal DAVID

Rédacteur en chef, coordination :
Emmanuel PEYRE DE FABREGUES

Comité de relecture :
Monique AUBERT
Laurent MONCEL
Elodie PATIN
Pascal FAVRE
Michèle MUREAU
Hervé RIPPE
Marie-Françoise DORAND
Odile MIRGUET-DAVID
Véronique PINCEEL
Sophie ASSADA
Laurence BERERD

Conception et Crédit photographique :
© Mairie de Quincieux / Communication

Publication : Juin 2014
Tirage : 1400 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé par COMIMPRESS.

Prochains conseils municipaux

Les conseil municipaux ont lieu, sauf cas exceptionnel, le 4^e mardi de chaque mois soit :

- le 24 juin,
- le 22 juillet,

Pas de conseil municipal au mois d'août,

- le 23 septembre.

Retrouvez les comptes-rendus complets de tous les conseils municipaux, ainsi que l'ordre du jour quelques jours avant sur notre site internet www.quincieux.fr



1814-2014

IL Y A 200 ANS, L'HIVER 1814,
LA FRANCE NAPOLÉONNIENNE
EST AUX ABOIS.
LES PUISSANCES EUROPÉENNES
ONT JURÉ D'ABATTRE LE
RÉGIME IMPÉRIAL.
LES FORCES COALISÉES SE
RUENT EN CHAMPAGNE,
OBJECTIF : PARIS.

NAPOLÉON N'A PLUS LES
MOYENS DE GAGNER.
L'ULTIME ESPOIR, UNE ARMÉE
LEVÉE À LA HÂTE À LYON.
POUR CONTRECARRER CE PLAN,
50 000 AUTRICHIENS
DESCENDENT LA VALLÉE DE
LA SAÔNE.

FIN MARS 1814,
ILS MARCHENT SUR LYON...

BICENTENAIRE DE L'INVASION DE LYON ET DES BATAILLES DE LIMONEST ET SAINT-GEORGES DE RENEINS

DIMANCHE 22 JUIN

EMP DE 11 À 18H

JOURNÉE FESTIVE

**ATELIERS, FILMS, COSTUMES,
ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES**

PAR NICOLAS HIRSH ET LA BRIGADE INFERNALE

